

# Professionnels de santé : objectif 2 milliards d'euros d'économies en 2019



Les mesures d'économies proposées par la CNAM doivent permettre de contenir l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) à 2,3 %, alors qu'il est naturellement en croissance de 4 %.

Parmi les mesures proposées, on trouve 1,4 milliard d'euros d'économies uniquement sur la partie « Pertinence des prescriptions et des actes ». Cela correspond notamment à 215 millions d'euros de maîtrise des prescriptions de médicaments de médecine générale, 70 millions pour les médicaments de spécialité, 175 millions sur les transports en ville et à l'hôpital, 100 millions sur les indemnités journalières, 160 millions grâce à la diffusion des génériques et biosimilaires, 95 millions de maîtrise des prescriptions de biologie, 120 millions pour les soins paramédicaux, ou encore 165 millions d'euros sur les actes médicaux et chirurgicaux et les examens en ville et à l'hôpital.

La CNAM espère également de grosses économies sur la « pertinence des prises en charge » (c'est-à-dire un moindre recours à l'hôpital et le développement d'alternatives à l'hospitalisation). Cela devrait entraîner 410 millions d'euros d'économies dont 200 millions uniquement avec l'essor de la chirurgie ambulatoire et 70 millions d'euros grâce aux programmes de retour à domicile (PRADO maternité, chirurgie,

insuffisance cardiaque et BPCO).

Enfin, des actions de lutte contre la fraude en ville et à l'hôpital sont prévues comme l'an passé, pour recouvrer un montant estimé à 220 millions d'euros.

© 2017 Les Echos Publishing